

**SM le Roi préside à Jerada la cérémonie de présentation de la deuxième phase 2011-2015 de l'INDH- 17 milliards de DH mobilisés pour les cinq programmes de la deuxième phase de l'Initiative.**

**Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-06-2011 21:22:58

- **Elargissement du champ d'action de l'INDH à 701 communes rurales et à 530 quartiers urbains défavorisés.**
- **SM le Roi préside la cérémonie de signature d'une convention de partenariat relative au programme de mise à niveau et de développement économique et social de la province de Jerada, d'un coût de 314,1 MDH.**

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, samedi à Jerada, la cérémonie de présentation de la deuxième phase 2011-2015 de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) qui mobilisera des investissements de l'ordre de 17 milliards de dirhams (MMDH).

Au début de cette cérémonie, le ministre de l'Intérieur, Taieb Cherqaoui, a présenté devant le Souverain le bilan de l'INDH depuis son lancement en 2005 et décliné les grandes lignes de cette deuxième phase qui s'articule autour de trois principes fondamentaux, à savoir le renforcement de l'ancrage de la philosophie de l'Initiative, le maintien des quatre programmes de la phase 2006-2010 et l'adoption d'un ambitieux programme dédié à la mise à niveau territoriale au profit des populations des zones enclavées.

Les objectifs de cette deuxième phase permettront l'extension du champ d'action de l'INDH à 701 communes rurales en application du seuil de 14 pc comme taux de pauvreté au lieu de 30 pc qui a concerné les 403 communes au titre de la première phase, l'extension du ciblage à 530 quartiers urbains défavorisés relevant des villes et centres urbains dont la population dépasse 20.000 habitants au lieu des 264 quartiers relevant des villes dépassant les 100.000 habitants et le lancement d'un programme de mise à niveau territoriale au profit de 22 provinces enclavées, a affirmé M. Cherqaoui.

Le ministre a souligné que l'enveloppe budgétaire qui sera consacrée à la mise en OEuvre des 5 programmes de la phase 2011-2015 sera de 17 milliards de dirhams au lieu de 10 milliards de dirhams pour la phase 2006-2010, indiquant que sur les 17 milliards, 5 milliards de dirhams seront alloués au nouveau programme de mise à niveau territoriale qui vient s'ajouter aux quatre anciens programmes de la première phase de l'INDH.

En ce qui concerne ces cinq programmes prévus au titre de la 2ème phase de l'INDH, M. Cherqaoui a indiqué qu'une enveloppe budgétaire de 3,1 MMDH sera allouée au programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Avec 701 communes rurales ciblées, ce programme vise le maintien de la dynamique INDH, l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales, et le renforcement de l'accès aux infrastructures et services sociaux de base.

Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, doté d'une enveloppe budgétaire de 3,4 MMDH, bénéficiera à 530 quartiers urbains pour une capitalisation des acquis, une amélioration de l'accès aux équipements urbains de base et un renforcement de l'accès aux services publics de proximité.

Portant sur la lutte contre la précarité, le troisième programme, doté de 1,4 milliard de dirhams, ambitionne l'élargissement, au cours de la période 2011-2015, du ciblage aux malades sidatiques et aux toxicomanes sans ressources, ainsi que le soutien au fonctionnement des centres déjà réalisés. L'enveloppe budgétaire consacrée au programme transversal est de 2,8 milliards de dirhams.

Ce programme est notamment destiné au renforcement des capacités du tissu associatif et à l'accompagnement des acteurs en charge du développement humain par le soutien des actions de formation, de renforcement de capacités et de communication.

Le cinquième programme, dédié à la mise à niveau territoriale, est doté d'une enveloppe budgétaire globale de 5 MMDH et devra profiter directement à 1 million de bénéficiaires habitant 3.300 douars, relevant de 22 provinces.

Ce nouveau programme tend à l'amélioration des conditions de vie des populations de certaines zones montagneuses ou enclavées, à la réduction des disparités en matière d'accès aux infrastructures de base, d'équipements et de services de proximité (pistes rurales, santé, éducation, électrification, eau potable), l'inclusion des populations de ces zones dans la dynamique enclenchée par l'INDH.

Le ministre de l'Intérieur n'a pas manqué, à cette occasion, de présenter le bilan de la première phase de l'INDH (2005-2010), soulignant que l'Initiative a été marquée durant cette période par la concrétisation de plus de 22.000 projets et actions de développement, dont 3.700 activités génératrices de revenus au profit de plus de 5,2 millions de bénéficiaires. Le montant d'investissement global s'élève à 14,1 milliards de dirhams avec une contribution de l'INDH à hauteur de 8,4 milliards de dirhams.

La première phase de l'INDH a également contribué à la promotion des droits des personnes en situation de précarité en termes de construction, de mise à niveau et d'équipement de centres d'accueil et de protection sociale (1.755 projets), à l'intégration dans le circuit économique de la population pauvre avec plus de 3.700 projets portés par des associations et coopératives et générant plus de 40.000 emplois, ainsi qu'à la redynamisation du tissu associatif matérialisée par la création de plus de 3.800 associations.

SM le Roi, que Dieu L'assiste, a présidé, par la même occasion, la cérémonie de signature d'une convention de partenariat relative au programme de mise à niveau et de développement économique et social de la province de Jerada, qui fait partie du cinquième programme de l'INDH (2011-2015).

Cette convention, d'un coût total de 314,1 millions de DH, a été signée par MM. Taieb Cherqaoui, Ahmed Toufiq Hejira, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Mme Yasmina Baddou, ministre de la Santé et Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime.

Elle a été également signée par MM. Ali Fassi Fihri, directeur général de l'ONEP, Mohamed Daghou, président de la commune urbaine de Jerada, Bouhafis Bentayeb, président de la commune urbaine

de Ain Bni Mathar, et Oukba Rahmani, président de la commune urbaine de Touissit.

Cette convention porte sur la mise à niveau territoriale de la ville de Jerada et des centres de Hassi Blal, Oulad Qadour, sidi Boubker, Qenfouda, Doghmania et Laouinate, le renforcement des services de santé à travers la création d'une unité spécialisée dans la prise en charge des maladies silicotiques à Jerada.

Elle prévoit aussi également le soutien de projets agricoles par la plantation d'arbustes sur une superficie de 3200 ha et la réhabilitation de la petite et moyenne hydraulique.

Parmi les objectifs fixés par cette convention figurent en outre le renforcement des équipements d'eau potable des centres de Ain Bni Mathar et Touissit et des communes rurales de Sidi Boubker, Ras Assfour, Ouled Sidi Abdelhakem et Tiouli, ainsi que l'assainissement liquide des villes de Jerada et Ain Bni Mathar.

Par la suite, le ministre de l'Intérieur a remis au Souverain deux ouvrages: "l'enquête de perception, le bilan des réalisations 2005-2010", "les actes du forum du développement humain d'Agadir", ainsi qu'un livre intitulé "le développement humain : destin commun" dans ses versions arabe, française, anglaise et espagnole.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment du Premier ministre, des présidents des deux Chambres du parlement, des conseillers de SM le Roi, de membres du gouvernement et du corps diplomatique accrédité à Rabat, les élus, des bailleurs de fonds et des représentants de la société civile.

MAP